



AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

I. Acheteur

AXENTIA

13-15 rue de l'Aubrac – 75012 PARIS

Email : marchespublics@axentia.fr

II. Objet du marché

Le présent marché est un marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une extension pour l'espace de vie Alzheimer et d'un atelier sur la résidence Louis Aragon de Douchy-les-Mines.

Il est donné au marché le numéro 25DI005.

III. Procédure

Le marché est passé selon une procédure adaptée. La procédure est une procédure ouverte où toutes les entreprises peuvent remettre une offre.

IV. Lieux d'exécution des prestations

Département du nord.

V. Lieu d'obtention du dossier de consultation

Le dossier de consultation ne peut être que téléchargé sur le site internet <https://www.marches-securises.fr/entreprise/>

Aucun envoi sur support physique électronique ou sur papier ainsi que par mail ne sera fait.

L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'un retrait anonyme sur la plateforme de dématérialisation ne lui permettra pas d'être destinataire des éventuelles modifications apportées au DCE ou des réponses apportées aux questions posées dans le cadre de la procédure. En cas de retrait anonyme, il appartiendra aux candidats de récupérer par leurs propres moyens ces informations.

Aussi, il est recommandé au candidat de s'identifier et d'indiquer une adresse mail facilitant tous les échanges nécessaires dans le cadre de la présente procédure.

Si toutefois un candidat ne pouvait pas accéder à la plateforme de dématérialisation, il lui appartient de prendre contact avec la SA d'HLM AXENTIA à l'adresse marchespublics@axentia.fr

VI. Date et heure limite de remise des offres

7 mai 2025 à 12h00.

VII. Visite de site

Une visite de site n'est pas obligatoire pour répondre à la consultation.

VIII. Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées.

IX. Critères de jugement des offres

Conformément aux articles L 2152-7 et R 2 152-6 et 7 du code de la commande publique, l'offre retenue sera l'offre économiquement la plus avantageuse, en fonction des critères définis ci-dessous :

■ Critère n° 1 : Valeur technique (100 points), pondération de 50% ;

Ce critère est jugé sur la base du mémoire technique du candidat et selon les sous-critères suivants :

- Organisation et moyens de l'équipe d'intervention : architecte DPLG, BET TCE y compris économiste de la construction, structure, fluides, acoustique, thermique, SSI (15 points) ;
- Note d'intention de l'équipe pour ce projet exposant la compréhension des enjeux architecturaux urbains et architecturaux du site et l'esprit du projet qui sera développé (aucune étude de conception de projet n'est demandée et ne sera prise en compte) (50 points) ;
- Référence dans le domaine du logement médico-social. Les candidats présentent 5 références dans le domaine du logement médico-social sous format PDF ou PPT. Une référence par page ou slide. Chaque page ou slide présentent pour chaque référence le budget de l'opération, le nom du maître d'ouvrage, si l'opération est en cours ou si elle est réalisée. (25 points) ;
- Optimisation du délai d'exécution (présentation d'un planning de GANT avec détail de l'optimisation) (10 points).

Le mémoire technique doit être circonstancié et adapté à l'opération. Il ne devra pas excéder 15 pages, hors CV des intervenants, planning de Gant et présentation des références.

■ Critère n° 2 : Prix (100 points), pondération de 40 % ;

Le critère prix est jugé à partir des taux T de rémunération fixés à l'Acte d'Engagement. Pour l'analyse et le classement des offres, les forfaits de rémunération indiquées dans les cellules B4 et B8 de l'annexe 1.1 Prix de l'acte d'engagement seront additionnés.

L'offre la moins disante obtiendra la note maximum sur le critère prix.

L'affectation des points de chacune des autres offres s'effectue par application de la formule suivante :

$$(\text{Prix de l'offre la moins disante} / \text{prix de l'offre analysée}) \times 100.$$

■ Critère n° 3 : RSE (100 points), pondération de 10 % ;

Ce critère est jugé sur la base du mémoire technique du candidat

Les candidats détaillent dans une note de cinq pages maximum leur engagement sociétal et environnemental.

X. Renseignements complémentaires

Ils peuvent être obtenus auprès de l'acheteur public à l'adresse et aux coordonnées ci-dessus :

marchespublics@axentia.fr

XI. Date d'envoi à la publication

24 mars 2025.